



HAL
open science

Emplois des marqueurs discursifs et intersubjectivité : autour de hein

Hiroko Noda

► **To cite this version:**

Hiroko Noda. Emplois des marqueurs discursifs et intersubjectivité : autour de hein. Les cahiers de praxématique, 2011, 56, pp.77-89. 10.4000/praxematique.1571 . hal-04126867

HAL Id: hal-04126867

<https://hal.science/hal-04126867>

Submitted on 13 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Emplois des marqueurs discursifs et intersubjectivité : autour de *hein*

Hiroko Noda



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1571>

DOI : 10.4000/praxematique.1571

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2011

Pagination : 77-89

ISBN : ISBN : 978-2-36781-013-3

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Hiroko Noda, « Emplois des marqueurs discursifs et intersubjectivité : autour de *hein* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 56 | 2011, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 08 septembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1571> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.1571>

Emplois des marqueurs discursifs et intersubjectivité : autour de *hein*

Les marqueurs discursifs, tels que *ben, bon, dis, écoute, hein, n'est-ce pas, tiens* sont des éléments marginaux dans les programmes de français langue étrangère ; cependant leurs emplois ne peuvent manquer de poser d'importants problèmes de compréhension et d'acquisition chez les non-natifs.

Dans la grammaire traditionnelle, les marqueurs discursifs sont quasi inexistantes. Les recherches actuelles montrent leur valorisation en tant qu'objet d'analyse : nous constatons une croissance considérable du nombre d'études (parmi les plus récentes : numéro 154 de *Langue française*, 2007 ; M. Drescher et B. Frank-Job (éd.), 2006). Mais il nous semble que les descriptions des propriétés des marqueurs discursifs ne sont pas encore suffisamment approfondies : leurs descriptions prennent souvent la forme d'une liste de fonctions pragmatiques qui ne permet pas d'appréhender la totalité de leurs propriétés syntaxiques, sémantiques, pragmatiques et prosodiques, ni de dégager les propriétés sous-jacentes qui les régulent ; les descriptions des emplois d'un marqueur ne rendent pas toujours explicite sa particularité par rapport à d'autres marqueurs.

Cet article porte sur les emplois des marqueurs discursifs, en particulier sur ceux de *hein* en comparaison avec ceux de *quoi* et de *n'est-ce pas*. Notre objectif est de rendre compte des propriétés en langue de *hein* et d'explicitier ses spécificités qui permettent de distinguer les propriétés de *hein* de celles d'autres marqueurs tels que *quoi* ou *n'est-ce pas*. Notre étude s'inscrit dans le cadre de la *Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives* (notée TOPE) développée par Antoine Culioli. Ce choix théorique est motivé notamment par le fait que la TOPE nous fournit des appareils métalinguistiques (l'énonciateur, le coénonciateur, la *notion*, etc.) qui permettent de décrire l'ensemble

des propriétés de marqueur. Nous retenons également de la TOPE l'importance mise à l'analyse des contraintes d'emplois : sans cette dernière, il nous serait très difficile de rendre compte de la différence entre *hein* et *n'est-ce pas*, ainsi qu'entre *hein* et *quoi*. En effet, *hein* et *n'est-ce pas* ne sont pas interchangeable, bien qu'ils soient souvent considérés comme synonymes ; de même pour *hein* et *quoi*, chacun a ses propres caractéristiques malgré leur ressemblance fonctionnelle ou prosodique.

Concernant les éléments prosodiques, nous optons pour la conception tonale de l'intonation proposée par Piet Mertens, qui considère l'intonation comme « une suite de tons, chaque ton étant “attaché” à une syllabe » (1990 : 161). Le *ton* indique « l'ensemble de niveau de hauteur associé à une syllabe » (2005 : 56). Selon l'auteur, « la hauteur attribuée à une syllabe ou à une partie de syllabe est toujours relative par rapport à la gamme tonale du locuteur » (1987 : 70). Notre choix est dû à l'importance que nous accordons à la distinction entre les divers types de contours intonatifs plutôt qu'à une description détaillée de l'intonation. Le contour intonatif des exemples tirés de la séquence enregistrée est présenté dans les cas possibles¹ à l'aide du « proso-gram » développé par P. Mertens (2004) en ce qu'il permet de faire une stylisation des variations de hauteur de la voix en prenant en compte la perception tonale.

Tout d'abord, les marqueurs *hein*, *quoi* et *n'est-ce pas* s'inscrivent dans une relation intersubjective entre énonciateur et coénonciateur. Considérons l'énonciateur (noté S_0) comme instance subjective à l'origine d'un énoncé, garant de la validité/validabilité de cet énoncé, et le coénonciateur (noté S'_0) comme instance subjective séparable (mais non nécessairement séparée) de S_0 constituant un pôle d'altérité possible sur l'énonciation de S_0 . S_0 et S'_0 peuvent être confondus, « au sens d'une coalescence » (A. Culioli, 1985 : 62) : par exemple, « dans l'interrogation fictive d'un auteur qui au fur et à mesure écrit un article et se pose de fausses questions. Dans ce cas c'est un peu comme s'il construisait un interlocuteur fictif parce que tout énonciateur est en fait construit par rapport à soi-même comme son propre co-énonciateur » (*ibid.*).

1. Nous avons dû renoncer de nous servir de certains contours à cause de la qualité du son.

Il est important de souligner que S_o et S'_o ne s'identifient nullement, respectivement, au locuteur et à l'interlocuteur. Le locuteur correspond à celui qui parle et l'interlocuteur à celui à qui la parole est adressée ; en revanche, S_o et S'_o sont des instances abstraites que le linguiste mobilise pour rendre compte d'un énoncé en tant que résultat des opérations prédicatives. Nous distinguons l'interactivité liée aux activités du locuteur et de l'interlocuteur, de l'intersubjectivité liée à la mise en place du coénonciateur par rapport à S_o et à leur prise de position par rapport à la relation prédicative.

Admettons également que cette relation intersubjective mette en jeu une notion prédicative P qui peut prendre une valeur positive p ou une valeur p' (valeur négative ou valeur autre que p). Poser une question oui/non revient à mettre autrui face à un choix entre la valeur p et la valeur p' : il n'y a pas de valeur attendue, pour la réponse, par le locuteur. En revanche, dans le cas de la demande de confirmation, le locuteur sollicite une réponse positive : la valeur p est pondérée.

Nous aimerions illustrer les emplois de *hein* comparés à ceux de *quoi* et de *n'est-ce pas*, en citant quelques exemples qui montrent des contraintes d'emploi : faute de place, nous mentionnerons uniquement le cas où le marqueur se situe en fin d'énoncé, bien qu'il puisse être employé seul, en incise d'énoncé ou en tête d'énoncé.

Cas où l'emploi de quoi est contraint

L'emploi de *quoi* est difficile dans le cas où le locuteur a besoin d'une réaction confirmative de la part de l'interlocuteur. Par exemple,

(1) hé on y va Bel Canto ¹ (**hein** ² / ?? quoi) (C.c.c. 3)

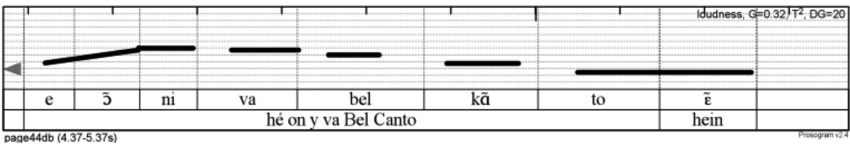


Figure 1. — Prosogram 4 de l'exemple (1)

1. *Bel Canto* est un surnom de l'interlocuteur.
 2. Le marqueur employé dans l'énoncé original est noté en gras.
 3. C.c.c. : film *Chacun cherche son chat* de Cédric Klapisch.
 4. Dans le prosogram, le trait noir épais donne une approximation de la hauteur perçue. Les pointillés horizontaux indiquent la calibration de l'axe de hauteur

Le locuteur impatient sollicite son interlocuteur surnommé *Bel Canto*, qui discute avec sa voisine, afin de partir. L'emploi de *hein* indique la volonté du locuteur de faire entendre à son interlocuteur sa proposition d'y aller. Le ton bas sur la dernière syllabe de *Bel Canto* et sur *hein* marque que le locuteur suppose que l'interlocuteur va naturellement accepter sa proposition d'y aller. Toutefois cet énoncé reste une invitation, ce que confirme le ton haut qui accompagne la syllabe *va*.

Cet exemple peut avoir au moins deux autres contours : 1) le ton bas sur la syllabe *va* et sur la dernière syllabe de *Bel Canto*, et le ton haut sur *hein* ; 2) le ton haut sur ces trois syllabes avec une pause avant *hein*. Le premier cas correspondrait au cas où le locuteur qui se hâte de partir impose à son interlocuteur d'y aller, alors que dans le deuxième, le locuteur appelle à une réaction de la part de son interlocuteur, tout en attendant une réponse favorable.

Dans cet exemple, l'usage de *quoi* n'est pas compatible avec ce contexte qui implique une interaction, ni avec l'importance de la prise en considération de la proposition du locuteur par l'interlocuteur, accentuée par l'emploi de *hé* et du vocatif *Bel Canto*.

Comme le montre l'exemple (2), si *quoi* était employé après *on y va*, l'énoncé ne fonctionnerait pas comme une proposition :

(2) « Des fois, on en a ras-le-bol parce qu'ils partent toujours dans la famille, au même endroit... on y va, quoi, mais à force d'y aller... »

(C. Calogirou, 1997 : 130)

Dans cet exemple, l'interlocuteur n'est pas concerné par l'action d'y aller. L'emploi de *quoi* marque que le locuteur n'a pas d'autres choix que d'y aller, même s'il préférerait le contraire.

La difficulté d'utiliser *quoi* dans le cas où le locuteur a besoin d'une confirmation correspond également à l'incompatibilité de ce marqueur discursif avec des expressions telles que *merci*, *bonne nuit* qui sont fondamentalement interactives — ce type d'expressions n'a de sens que lorsqu'elles s'adressent à autrui. En cela l'emploi de *quoi* se distingue de l'emploi de *hein*.

(3) écoute merci (**hein** /?? quoi)

(C.c.c.)

mélodique. La distance entre deux lignes successives équivaut à deux demi-tons. Cf. P. MERTENS (2006).

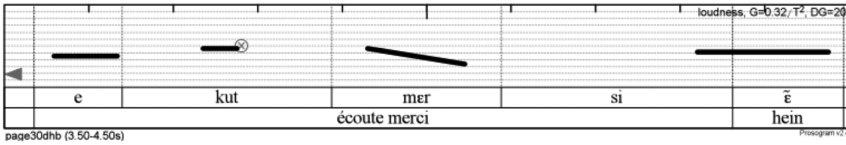


Figure 2. — Prosogram de l'exemple (3)

(4) bonne nuit (**hein** /?? quoi)

(C.c.c.)

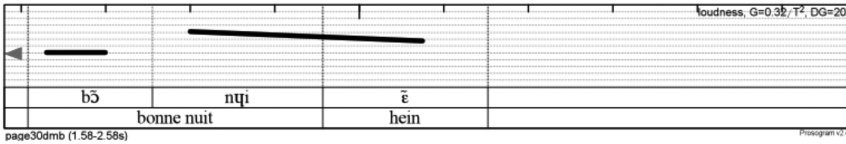


Figure 3. — Prosogram de l'exemple (4)

Dans ces deux exemples, la dernière syllabe de *merci* et de *nuit* est accompagnée d'un ton haut. Cette caractéristique intonative et l'emploi de *hein* porté également par un ton haut servent à s'assurer de la *bonne* réception des remerciements ou des salutations de la part de l'interlocuteur : dans l'exemple (3), la locutrice remercie la personne qui a pris la peine de l'accompagner jusqu'à chez elle ; dans l'exemple (4), le locuteur veut attirer l'attention de la passante en lui souhaitant une bonne nuit. Il est possible que ces énoncés fonctionnent sur un mode ironique : la *bonne* réception du propos signifierait alors une *bonne* prise en compte de cette intention ironique du locuteur.

Citons d'autres exemples où il est difficile d'employer *quoi* à la place de *hein* :

(5) L6 — elle a pris du diantalvic

O7 — diantalvic (**hein** /?? quoi)

L7 — oui DIantalvic

(D. Delomier, 1999 : 143)

(6) Rosny-Bois-Perrier (**hein** /?? quoi) (il répète le nom de la station qu'il a déjà donné).

(L. Fontaney, 1991 : 140)

Dans l'exemple (5), le locuteur O demande à son interlocuteur L une confirmation sur le nom du médicament, afin de vérifier le nom qu'il croit avoir entendu. Dans l'exemple (6), en répétant le nom de la station qu'il vient de donner, le locuteur essaie de s'assurer que son interlocuteur a bien saisi ce nom. Dans les deux cas, le locuteur a besoin de

la réaction de l'interlocuteur, comme dans l'exemple (1), ce qui n'est pas compatible avec l'usage de *quoi*.

Dans l'exemple (5), la vérification peut être effectuée avec un ton haut sur la dernière syllabe de *diantalvic* sans *hein*. Mais par rapport à cet emploi du ton haut, l'utilisation de *hein* marque que le locuteur doute peu de la véracité du procès.

La dernière syllabe de *diantalvic* et *hein* peuvent être accompagnées d'un ton haut ou d'un ton bas : dans le cas du ton haut, le locuteur appelle davantage une réaction de l'interlocuteur en attirant son attention sur le procès, en l'occurrence le nom du médicament, afin de le vérifier ; en revanche, dans le cas du ton bas, il s'agit plutôt d'une demande de confirmation que de vérification.

En revanche, dans l'exemple (6), les deux dernières syllabes de l'énoncé ne porteraient qu'un ton bas. Ceci est dû au fait qu'à la différence de l'exemple (6), le locuteur n'a pas de doute sur la véracité de son propos. L'emploi de *hein* marque la volonté du locuteur pour que son interlocuteur saisisse bien l'information qu'il lui donne, et non une demande de vérification ou de confirmation sur la véracité de cette information.

(7) Chloé : je suis contente (**hein** / ?? *quoi*)

M^{me} Verligodin : ah moi aussi

(C.c.c.)

Dans cet exemple, l'emploi de *quoi* n'est pas adéquat à cette réponse de Madame Verligodin, alors que l'énoncé « *je suis contente quoi* » est possible ; celui-ci marque alors l'existence exclusive de mon contentement : « je suis contente et je ne peux exprimer autrement ». Dans le cas de *quoi*, non seulement le locuteur clôture son propre processus de mise en mots, mais aussi rejette la possibilité que son interlocuteur reformule ce qu'il a dit. L'emploi de *quoi* ouvre difficilement à une réaction de l'interlocuteur comme « *ah moi aussi* », à la différence de *hein* qui marque l'importance pour le locuteur de faire connaître à son interlocuteur ce dont seul le locuteur peut juger de la véracité.

Dans l'énoncé *je suis contente* avec le ton bas sur la dernière syllabe de *contente*, la locutrice manifeste son contentement : il s'agit d'une affirmation que la valeur *p* est le cas, ce qui ne mobilise pas d'intersubjectivité. Ensuite, l'emploi de *hein* en fin de cet énoncé introduit un jeu intersubjectif entre S_0 et S'_0 dans la mesure où la valeur *p* est présentée comme valable non seulement pour S_0 , mais aussi pour S'_0 . Le fait

que *hein* est accompagné d'un ton haut évoque une interactivité dans le sens où la locutrice sollicite son interlocutrice pour tenir compte de son sentiment.

Cas où l'emploi de n'est-ce pas est contraint

Lorsque la valeur *p'* est exclue, il est difficile d'utiliser *n'est-ce pas* : 1) avec un prédicat subjectif ; 2) avec des expressions telles que *merci, bonne nuit* ; 3) dans le cas où *S_o* étant garant de *p* ne remet pas la validité de *p* en question.

Contrairement à *hein*, *n'est-ce pas* n'est pas compatible avec un prédicat subjectif « qui impliquent une identification entre sujet du prédicat et sujet de l'énonciation » (J.-J. Franckel et D. Lebaud, 1990 : 52). Dans les exemples (7'), (8) et (9), le prédicat — *être content, avoir faim, (ne pas) savoir*, — « ne peut faire l'objet d'une véritable assertion que directement rapporté à l'énonciateur » (*ibid.*) :

- (7') Chloé : je suis contente (**hein** /?? n'est-ce pas) (C.c.c.)
 M^{me} Verligodin : ah moi aussi
 (8) je commence j'ai faim (**hein** /?? n'est-ce pas) (C.s.d. ¹)

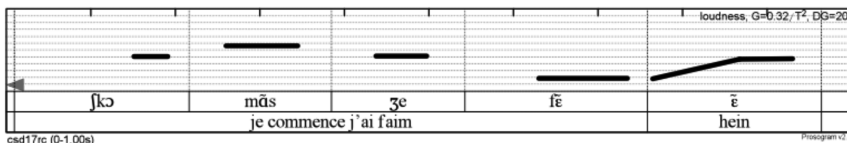


Figure 4. — Prosogram de l'exemple (8)

- (9) [...] je sais pas du tout ce qu'il va se passer (**hein** /?? n'est-ce pas). (C.c.c.)

Dans l'exemple (8), la locutrice ne peut plus attendre son interlocutrice pour commencer à manger : elle annonce qu'elle commence à manger, en se justifiant par la suite. Le fait que ton bas porte sur *faim* signifie que la locutrice impose la validité de son propos à son interlocutrice. L'emploi de *hein* accompagné d'un ton montant implique que la locutrice demande à son interlocutrice de reconnaître le fait qu'elle a faim, c'est-à-dire qu'elle a raison de commencer à manger.

1. C.s.d. : émission de télévision *Ça se discute, Jour après jour* du 5 avril 2004.

Dans l'exemple (9), à la différence des exemples (7') et (8), le ton haut¹ porte sur la syllabe pénultième de l'énoncé, c'est-à-dire la dernière syllabe de *passer*, ainsi que sur *hein*. Le premier ton haut marque d'abord la volonté du locuteur de bien faire tenir compte de son propos à son interlocutrice ; ensuite l'emploi de *hein* avec un ton haut montre la motivation du locuteur à la faire réagir. Cette succession de tons hauts peut être employée dans les exemples (7') et (8) et interprétée de la même manière.

Dans les exemples (7'), (8) et (9), si le ton bas portait sur *hein*, il s'agirait d'un cas où le locuteur manifeste son sentiment, sa faim ou son point de vue sans nécessairement demander de réaction de la part de l'interlocuteur, bien que la présence de ce dernier soit prise en compte.

Avec des expressions telles que *merci*, *bonne nuit* qui sont fondamentalement interactives, il est difficile d'employer *n'est-ce pas* :

(3') écoute merci (**hein** / ?? n'est-ce pas) (C.c.c.)

(4') bonne nuit (**hein** / ?? n'est-ce pas) (C.c.c.)

L'utilisation de *n'est-ce pas* donnerait l'impression que le locuteur pose une question sur ce qui ne peut être interrogé. Avec ce type de locution, la question sur la validité de *p* ne se pose pas, ce qui ne convient pas à l'usage de *n'est-ce pas*.

L'emploi de *n'est-ce pas* n'est également pas adéquat au cas où *S'*_o ne peut être dans une position propre à valider *p*, comme le montrent les exemples suivants :

(10) bon ben je vais y aller (**hein** / ?? n'est-ce pas) (C.c.c.)

(11) je vous envoie des secours monsieur (**hein** / ?? n'est-ce pas)

(D. Delomier, 1999 : 142)

(12) je vous reverrai (**hein** / n'est-ce pas)

Dans les exemples (10) et (11), c'est le locuteur qui décide d'« y aller » et d'« envoyer des secours », c'est-à-dire que *S'*_o ne peut devenir un garant du procès. En revanche, dans l'exemple (12), le fait que le locuteur revoie ou non son interlocuteur dépend également de ce der-

1. Cette caractéristique mélodique ne se confond pas avec une mélodie dite « interrogative », c'est-à-dire une mélodie montante vers la fin. Un prédicat subjectif n'est pas compatible avec cette mélodie interrogative.

nier ; ainsi, il est possible d'utiliser *n'est-ce pas*, à la différence des exemples (10) et (11).

L'emploi de *hein* dans ces exemples marque la volonté du locuteur de faire partager l'information avec son interlocuteur. Dans l'exemple (10), un ton bas porte sur la dernière syllabe de *aller* et sur *hein*. Cette succession des tons bas signifie que le locuteur introduit ce partage de l'information sans véritablement se préoccuper de l'avis de son interlocuteur, comme s'il était naturel que ce dernier la partage. Si au contraire le ton haut accompagnait ces deux syllabes, il s'agirait du cas où le locuteur manifeste son attente d'une réaction de la part de l'interlocuteur.

Dans l'exemple (11¹), l'apostrophe *monsieur*, postposée à l'énoncé principal, recevra le contour d'« appendice », caractérisé par une mélodie plate et par l'absence de syllabe accentuée. Cet appendice sera bas ou haut, prolongeant la hauteur de la syllabe finale accentuée de *secours*. Le marqueur *hein* peut prolonger la hauteur de l'appendice qu'il suit, ou constituer un groupe intonatif indépendant, portant un ton haut. Comme dans l'exemple (10), le ton haut marquerait l'attente du locuteur d'obtenir une réaction de son interlocuteur, alors que le ton bas indiquerait que le locuteur ne conçoit pas de difficulté majeure pour que son interlocuteur partage l'information. Dans le cas où *hein* est marqué par un groupe intonatif indépendant, après avoir informé l'envoi de secours à son interlocuteur, le locuteur marque son intention de s'assurer de la bonne réception de l'information par son interlocuteur, en employant *hein* avec un ton haut.

Concernant l'exemple (12), il est possible d'avoir deux types de contours comme l'exemple (10) : soit le ton bas porte sur les dernières deux syllabes, soit le ton haut sur ces syllabes. L'emploi du ton bas donne l'impression que le locuteur est sûr de revoir son interlocuteur sans lui demander son avis, bien que la possibilité de retrouvailles dépende aussi de ce dernier. En revanche, avec le ton haut, le locuteur moins certain de revoir son interlocuteur lui sollicite une confirmation.

L'usage de *n'est-ce pas* est également difficile dans les exemples suivants :

(6') Rosny-Bois-Perrier (**hein** /?? n'est-ce pas) (il répète le nom de la station qu'il a déjà donné) (L. Fontaney, 1991 : 140)

1. Je tiens à remercier M. Piet Mertens pour ses remarques sur cet exemple.

(13) O23 — oui je peux avoir votre adresse

L24 — e ::

O24 — fin son adresse (**hein** /?? n'est-ce pas) (Samu, 69)

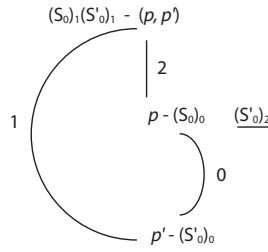
(D. Delomier, 2000 : 239)

Dans l'exemple (6') que nous avons cité plus haut, seul le locuteur connaît la véracité du propos, en l'occurrence l'exactitude du nom de la station. Dans l'exemple (13), après avoir modifié son propos précédent, le locuteur O vise, en employant *hein*, à s'assurer que son interlocuteur a bien pris en compte cette rectification. Dans les deux cas, l'interlocuteur n'est pas présumé capable de juger la véracité du propos : S_o ne remet pas en cause de la validation de *p*. Ce contexte ne permet pas l'emploi de *n'est-ce pas* qui marquerait que le locuteur demande à son interlocuteur une confirmation sur la véracité du propos.

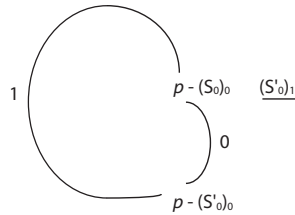
Dans l'exemple (6'), comme nous l'avons évoqué plus haut, le ton bas n'accompagnerait pas les deux dernières syllabes de l'énoncé. Il en va de même pour l'exemple (13). Lorsque la véracité du propos n'est pas vérifiable auprès de l'interlocuteur, le ton haut ne porterait pas sur ces deux syllabes.

L'observation de ces exemples montre que l'utilisation des marqueurs discursifs tels que *hein*, *quoi* et *n'est-ce pas*, mobilise une relation intersubjective entre S_o et S'_o. Nous constatons un ajustement des valeurs de ces marqueurs selon les éléments prosodiques : ces quelques considérations sur le ton prouvent son rôle considérable au niveau interactif.

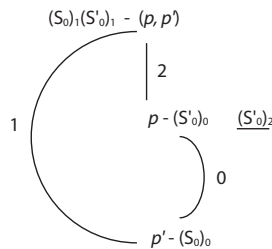
En guise de conclusion, nous présenterons des caractérisations provisoires de chaque marqueur. Dans le cas de *hein*, S_o valide l'existence de *p*, en introduisant S'_o comme instance qui peut éventuellement valider *p*, ce qui consiste un état initial (o). S_o demande à S'_o de valider *p* (1). Cette demande suppose le parcours des valeurs — d'où la notation de (*p*, *p*') dans le schéma ci-dessous —, avant d'aboutir par la validation de *p* à laquelle S_o voulait ramener S'_o (2). Ce jeu intersubjectif de *hein* peut être schématisé à l'aide du modèle de la « came » d'A. Culioli, de la manière suivante :



Quoi joue sur le plan qualitatif, à la différence de *hein* qui opère sur le plan quantitatif. Dans le cas où *quoi* a un cotexte gauche, *quoi* marque que S_0 confronte S'_0 à la validation qualitative de p (p ne peut être exprimé d'une autre manière). S_0 ne remet pas en cause la validité de p ; il ne met pas S'_0 face au choix p, p' (il n'y a pas de parcours possible). Ce fonctionnement de *quoi* peut être schématisé de la manière suivante :



Dans le cas de *n'est-ce pas*, S_0 suppose que p est valable pour S'_0 (état initial). Ensuite S_0 remet cette supposition en cause et la vérifie. Nous pouvons schématiser ce jeu intersubjectif sous la forme de la came suivante :



Il serait nécessaire d'affiner et d'approfondir les analyses afin de pouvoir rendre compte des phénomènes langagiers complexes qui mobilisent tout à la fois des matériaux d'ordre différent — syntaxique,

sémantique, pragmatique et prosodique. Nous soulignerons néanmoins, pour finir, la grande importance du jeu intersubjectif dans les propriétés des marqueurs discursifs.

Références bibliographiques

- ANDREWS B. J., 1989, « Terminating devices in spoken French », *IRAL* 27, 193-216.
- AUCLIN A., 1981, « Réflexions sur les marqueurs de structuration de la conversation », *Études de linguistique appliquée* 44, 88-103.
- BEECHING K., 2004, « Pragmatic particles — polite but powerless? Tone-group terminal *hein* and *quoi* in contemporary spoken French », *Multilingua* 23, 61-84.
- BEECHING K., 2002, *Gender, Politeness and Pragmatic Particles in French?*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- CALOGIROU C., 1997, *Sauver son honneur : rapports sociaux en milieu urbain défavorisé*, Paris, L'Harmattan.
- CULIOLI A., 1985, *Notes du séminaire de D.E.A. 1983-1984*, Poitiers, D.R.L. (université de Paris 7).
- CHANET C., 2004, « Fréquence des marqueurs discursifs en français parlé : quelques problèmes de méthodologie », *Recherches sur le français parlé* 18, 83-107.
- DAROT M. & LEBRE-PEYTARD M., 1983, « “Ben, ici, c’est pas restreint hein” ou “hein”, marqueur d’interaction et d’argumentation », *Le français dans le monde* 176, 89-91.
- DELOMIER D., 2000, « *Hein* dans les dialogues finalisés », in *le français et ses usages à l’écrit et à l’oral*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 229-243.
- DELOMIER D., 1999, « *Hein* particule désémantisée ou indice de consensualité? », *Faits de Langues* 13, 137-149.
- DOSTIE G., 2004, *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs : analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, Duculot.
- DRESCHER M. & FRANK-JOB B. (éd.), 2006, *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes*, Frankfurt am Main, Peter Lang.
- FERNANDEZ M. M. J., 1994, *Les particules énonciatives*, Paris, PUF.

- FONTANEY L., 1991, « À la lumière de l'intonation », in *La Question*, Lyon, PUL, 113-161.
- FRANCKEL J.-J. & LEBAUD D., 1990, *Les figures du sujet*, Paris, Ophrys.
- HANSEN M.-B. M., 1998, *The function of discourse particles*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- LÉGLISE I., 1999, *Contraintes de l'activité de travail et contraintes sémantiques sur l'apparition des unités et l'interprétation des situations, L'exemple de la particule énonciative hein dans les dialogues de la Patrouille Maritime*, Thèse de doctorat, université de Paris 7 — Denis Diderot.
- MERTENS P., 2006, *Tutoriel Prosogram*, http://bach.arts.kuleuven.be/pmertens/prosogram/tutoriel_prosogram.pdf, visité le 30 janvier 2010.
- MERTENS P., 2005, *Phonétique française*, Leuven, Acco.
- MERTENS P., 2004, « Le prosogramme : une transcription semi-automatique de la prosodie », *CILL* 30, 1-3, 7-25.
- MERTENS P., 1990, Chapitre IV, L'intonation, in C. Blanche-Benveniste et al. (1990) *Le français parlé*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 159-176.
- MERTENS P., 1987, *L'intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique*, Thèse de doctorat, université catholique de Louvain.
- MOREL M.-A. & DANON-BOILEAU L., 1998, *Grammaire de l'intonation*, Paris, Ophrys.
- NODA H., 2011, *Intersubjectivité : Modulation et ajustement, Cas des marqueurs discursifs hein, quoi, n'est-ce pas en français et darô, yo, ne, yone en japonais*, Thèse de doctorat, université de Franche-Comté.
- PAILLARD D., 2011, « Marqueurs discursifs et scène énonciative », in S. Hancil (éd.), *Marqueurs discursifs et subjectivité*, Rouen, Publications des universités de Rouen et du Havre, 13-39.
- PAILLARD D., 2009, « Prise en charge, commitment ou scène énonciative », *Langue française* 162, 109-128.
- VINCENT D., 1993, *Les ponctuels de la langue et autres mots du discours*, Québec, Nuit Blanche.

